

Formation e-Learning DPC: Le Tutorat Des Paramédicaux

✚ ÉLIGIBLE AU DPC

Fiche technique

Secteurs

Sanitaire et Médico-social

Public

Tuteurs en poste ou professionnels de santé volontaires pour assurer la mission de tuteur dans leur service.

Date limite d'inscription

31/03/2018

Lieux & dates

☛ Groupe 1

Présinscriptions tous groupes

Du 15 nov. 2017 au 30 mars 2018

Interlocuteur OF

Laurence SUPRANI

laurence.suprani@unifaf.fr

04 91 14 05 43

Contexte

Depuis 2009, des ajustements ont été menés concernant l'encadrement des étudiants paramédicaux en stage et le tutorat.

Suite à l'évaluation du Haut comité des professions paramédicales, le référentiel de formation s'est simplifié (portfolio...).

Dans son instruction du 28 juillet 2014, la DGOS souligne l'importance de mieux former les tuteurs des stagiaires paramédicaux et précise que cette politique doit se traduire au niveau du projet d'établissement par l'intégration d'une charte d'encadrement dont le livret d'accueil des stagiaires sera un élément souhaitable.

De plus, les ministères chargés de la santé et de l'enseignement supérieur s'engagent, dans la même période, à mettre en place un groupe de travail. Les travaux de ce groupe ont conduit à l'élaboration d'un cahier des charges national paru en novembre 2016 qui précisent **4 compétences à acquérir**.

Objectifs

Le dispositif de formation répond à la fois aux modalités :

- ☛ De la FOAD (Formation Ouverte A Distance- décret n°2014-935 du 20 août 2014)
- ☛ D'un programme intégré DPC permettant au professionnel de répondre à son obligation triennale.

Il associe :

- ☛ Des apports cognitifs grâce à des modules d'e-apprentissage
- ☛ Des quiz d'évaluation des connaissances
- ☛ Un tutorat à distance par un formateur qui assiste l'apprenant, ainsi qu'un tutorat technique
- ☛ Un temps d'analyse des pratiques professionnelles, sous la forme d'audits cliniques

Prérequis

Prérequis précisés dans l'instruction DGOS du 4/11/2016 :

- ☛ Aptitude à l'exercice d'une responsabilité tutorale transversale dans le cadre de sa pratique professionnelle
- ☛ Appétence à l'encadrement des étudiants en stage
- ☛ Connaissance des référentiels métiers
- ☛ Capacité d'évaluation

Compétences pédagogiques visées

Les compétences-clés visées par la formation sont celles définies dans le cahier des

charges de novembre 2016 :

C1 : Compétences sociales et relationnelles

C2 : Compétences pédagogiques

C3 : Compétences réflexives

C4 : Compétences organisationnelles

Une attestation de formation au tutorat est délivrée en fin de formation.

Contenu

La formation est mise en oeuvre dans un parcours d'activités d'apprentissage diversifiées, qui vont aider le participant à construire les 4 compétences visées. Un tutorat pédagogique est assuré par un formateur expert sur le thème.

M1 : Lancement de la formation

M2 : Les fondamentaux de l'approche par compétences

M3 : Les méthodes et outils du tuteur

M4 : La démarche réflexive et l'analyse de pratiques

M5 : L'accompagnement du projet d'apprentissage de l'étudiant

M6 : Les concepts et pratiques de l'évaluation des compétences

M7 : Analyse de pratique de tuteur

M8 : La posture de tuteur

M9 : L'évaluation de la formation